

Romain Duport : Chronique 2

Silence dans les rangs !



Romain Duport : Chronique 2

Durant un an, journalistes et commentateurs politiques ont vécu sous le crépitement des petites phrases et des manœuvres de blocs. A la primaire de la droite et du centre riche en rebondissements, a succédé celle de la dite Belle Alliance Populaire. Puis la montée en gamme jusqu'au premier tour de la présidentielle, le contre-tour du second tour et, enfin, une conclusion ma non troppo avec les législatives. Et puis...le silence ? Attendre patiemment les prochaines et lointaines échéances ? Face à ce vertige abyssal, tout ce petit monde qui avait vécu dans l'euphorie des paillettes risquait de tomber dans le plus grand désœuvrement. La nature, surtout celle des journalistes, ayant horreur du vide, ces derniers se sont rappelés la place de choix qui était la leur lors du quinquennat écoulé. Faire profession de journalisme c'était alors avoir la chance de devenir le confident du Président et d'être plus fréquemment reçu au 55 rue du faubourg Saint-Honoré que les ministres français ou les ambassadeurs étrangers.

Las. Albert Cohen, dans Belle du Seigneur, abat sur le couple Ariane-Solal, cette sentence, terrible : "Celui qui aime agace toujours celui qui n'aime pas." Et en notre matière, les journalistes épris depuis plusieurs semaines du jeune et brillant Emmanuel, se sont vus sévèrement éconduits par le Président Macron. Devons-nous le blâmer ? Sûrement pas, un peu de hauteur à l'Élysée ne peut pas faire de mal. Silence dans les rangs !

Ainsi, Sibeth Ndiaye, conseiller presse du Président, s'est vue assignée le rôle de Cerbère gardant la porte des Enfers. Ce palais sera-t-il pour son hôte Tartare, véritable lieu de souffrance digne de l'enfer Chrétien ou l'Élysée, lieu de repos des âmes vertueuses ? L'avenir nous le dira mais pour l'instant, silence dans les rangs !

Les journalistes, se voyant refuser l'entrée du palais présidentiel se sont donc retournés, vengeurs, vers le Palais Bourbon, à l'affût du moindre faux pas des nouveaux venus. Entre l'événement coquille des Insoumis et les envolées lyriques du géant béarnais, ils ont crié haro sur le baudet et sont tombés sur quelques députés marcheurs qui par bourde ou maladresse se sont vus offrir une éphémère notoriété. Certes, ce mois de juillet 2017 nous a montré un grand amateurisme de la part du groupe majoritaire mais il est dû à un renouvellement d'ampleur inégalée. En revanche, si nous excusons les faux-pas, le silence assourdissant des marcheurs membres des Commissions des Affaires Sociales et des Lois est beaucoup plus inquiétant : rejet catégorique des amendements adverses, aucune plus-value apportée à la lecture des textes. Plus que jamais la devise du groupe semble être En Marche et En Silence !

Quid alors de nos députés Gersois ? Un constat : juillet ne leur réussit pas ! Trois textes phares ont été présentés aux députés. Pour la prolongation de l'état d'urgence, Mme Biémouret et Monsieur Cazeneuve étaient aux abonnés absents. Lors du vote de la loi d'habilitation à prendre par ordonnance les mesures pour réformer le code du travail, Jean-René Cazeneuve a voté pour, en revanche Gisèle Biémouret était toujours absente. Enfin, les deux gersois ne figurent toujours pas au tableau de vote de la loi de moralisation. Triste bilan. Madame Biémouret semble préférer les festivals gascons aux travées de l'Assemblée tandis que Monsieur Cazeneuve paraît se sentir plus à son aise à Saint-Cloud qu'à Paris...ou en Gascogne. Bref, silence dans nos rangs !

Le seul véritable bruit de juillet aura donc été militaire. Je ne parle pas de la fanfare qui interpréta avec brio un mélange d'extraits des Daft Punk lors du défilé du 14 mais bien du départ avec fracas du général de Villiers le 19. En ce premier mois de Macronie, la Grande Muette a fait beaucoup parler. Nombreux furent ceux, assemblage hétéroclite de partisans traditionnels de notre armée et opposants farouches au Président, qui volèrent au secours du général menacé par le courroux jupitérien. Mais le véritable problème se trouve ailleurs : en rabrouant un chef d'administration, car tel est le cas du Chef d'Etat-Major des Armées, au motif qu'il exprime ses réserves sur la politique menée dans le huis-clos de l'Assemblée, devant la représentation nationale, non seulement le pouvoir exécutif bafoue le pouvoir législatif mais il se montre en plus sourd et arrogant aux conseils des plus hauts serviteurs de l'Etat. En effet, supprimer des crédits budgétaires sans toucher aux missions c'est donner l'illusion que certaines sommes sont mal employées. Demander aux militaires d'être présents sur de multiples fronts étrangers, d'assurer encore l'opération Sentinelle tout en retirant 850 millions d'euros est incohérent. Moins d'argent, c'est moins de missions. Le général n'a rien dit d'autre. Et en refusant ce juste rappel à l'ordre, en imposant le silence, le Président Macron place les chefs d'administration devant le dilemme suivant : appliquez silencieusement et vous serez maintenus ou promus, réfléchissez et exposez vos divergences et vous serez écartés. Il est hélas fort probable que suite à la jurisprudence de Villiers, de nombreux fonctionnaires n'optent pas pour le panache du général. Silence dans les rangs...